

CONSEIL MUNICIPAL du 8 juin 2021

Convocation du 2 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 juin, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Jacques Dellerie, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Jacques DELLERIE, Maire, Claude HAUZAY, Daniel HAREL, Michel DALLONGEVILLE, adjoints et Pierrette BERNARD, Ghislaine CARPENTIER, Estelle DALLONGEVILLE, Alexandra LEPRETTRE, Ludivine MARTOT, Mickaël BARON, Thierry COLLARD, Julien HOUCHARD, MOUCHELET Marc.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Delphine SIMON

Absent : Clément SAVALLE

Le compte-rendu de la séance du 15 avril 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

- Pour les fournitures scolaires du collège il y a un problème de stockage ; actuellement aucun lieu n'a été trouvé.
- Pour les chemins ruraux Jacques Dellerie précise que des plans pourront être mis à disposition. Marc Mouchelet annonce qu'ils vont rapidement commencer le repérage.
- L'aménagement des entrées Oudalle/Sandouville sur RD982/RD80. Le projet est en cours.
- L'antenne 4G : En réunion de Conseil, il avait été décidé de son implantation, route de la Seine. Suite aux vives réactions des riverains, le projet est stoppé et Jacques Dellerie essaie de revoir si l'implantation pourrait quand même se faire dans la plaine du Vachat, comme envisagé premièrement. Cette éventualité avait dû être écartée après avis du Préfet répondant aux critères de la « loi littoral », à laquelle Sandouville, faisant partie de la Communauté Urbaine du Havre, est soumise. Le maire précise qu'il est pris entre deux feux : ceux qui sont opposés au projet et ceux qui se plaignent de ne rien capter.
- La distribution des prix à l'école aura lieu le 6 juillet à 14h00.
- Le feu d'artifice n'aura pas lieu cette année à la date habituelle du 13 juillet. Suite au Covid 19, l'entreprise 8^{ème} art est très demandée pour la Fête Nationale. Le week-end du 20/07 le terrain est occupé par le vide grenier de la chasse. La date retenue est donc le samedi 24 juillet, pour un feu d'artifice musical - après le repas organisé par les Loisirs.

- Sophie Provaux a déjà prévu la classe découverte pour mai 2022 avec la classe de Sophie Talmant. Coût 15 400 euros pour 46 enfants du 30 mai au 03 juin 2022.
 - Inondations de mercredi. La commune a été très touchée à certains endroits.
 - * Plus de 50 m³ de pierres sur la côte de Mortemer.
 - * Inondations au Carouge
 - * Inondations à l'entrée de la route de la Seine, chemin des Grands prés
 - * Inondations dans la vallée Oudalle/Sandouville.
 - * Inondations chemin des Hauts du Vent
- Actuellement nous n'avons plus la compétence dans ces domaines même si les élus sont allés sur place voir les personnes concernées. Jacques Dellerie a contacté la Communauté Urbaine pour tous ces problèmes de ruissellement et de balayage.
- Estelle Dallongeville : Mme Aumond, nourrice agréée, cherche à monter une MAM mais elle ne trouve pas de terrain ou un local. Le Maire l'a déjà rencontrée de même que d'autres personnes intéressées.

DELIBERATIONS

- * Décision modificatif n°1 pour les opérations intégrations électriques
 - En dépenses 21 534-041 + 50.000 €
 - En recette 13 258-041 + 50.000 €
- * Transfert des actifs à la Communauté Urbaine
 - 4 620.915,90 € Accord du Conseil municipal
- * Renouvellement de l'activité Ludisports pour l'année prochaine. Signature d'une convention avec la Communauté Urbaine qui finance cette activité - animateurs, matériel...
- * Demande de subvention de l'hôpital Becquerel 200 € - Accord du Conseil municipal.
- * Suite au transfert de compétences, des travaux que nous avons prévus auparavant sont réalisés par la Communauté Urbaine même sans nous prévenir : chemin de la Masse et lotissement des Calètes. Mickaël Baron signale que ce serait bien que nous soyons quand même consultés ou informés des travaux dans les communes.
- Tableaux pour les élections : après le bouclage complet les tableaux seront envoyés aux conseillers.

Travaux : Michel Dallongeville

- La terre du cimetière déposée au parking par l'entreprise Buquet est à enlever.
- Porte de la salle des sports : reste juste quelques réglages à faire.
- Le gros œuvre des travaux du bâtiment technique est démarré depuis le 31/05.

- Un 1^{er} jeu a été posé aujourd'hui au parc de jeux du haut du village
- Pour le parc du bas, de la terre reste à déplacer.
- L'abribus du Parc du Haut va être rénové : la couverture en ardoise et les murs en clin.
- Logement au-dessus de l'école maternelle : les fenêtres vont être remplacées.
- Climatisation de la salle des fêtes - Plusieurs devis ont été faits mais avec des solutions très différentes - Il est donc important de faire une étude thermique pour choisir la solution la plus efficace.
- Dans l'ancien cimetière, 3 devis ont été demandés pour la pose de « grilles à engazonner » afin d'avoir un cheminement plus propre, identique aux travaux réalisés au nouveau cimetière.

Questions diverses :

- Mickaël Baron, ayant manqué le début de la réunion, demande où en est le projet TDF. Bien que cela ait été dit au début du Conseil, le maire reprécise que pour l'instant le projet est suspendu en attendant de voir d'autres solutions, sachant que : il n'est pas possible de la mettre sur le château d'eau à cause du plan Vigipirate et que le Préfet refuse de mettre des antennes sur des zones non-urbanisées.

Mickaël Baron propose le parking PL mais pour Oudalle cette zone ne peut convenir, conviendrait-elle pour tout le village ?

Estelle Dallongeville demande si on peut repousser l'antenne plus au fond du terrain.

Jacques Dellerie pense que cela déplace le problème vers d'autres maisons. Il est conscient du problème pour certains habitants à proximité du projet mais à l'inverse il est très sollicité par d'autres. Il a notamment été vivement interpellé par des personnes de la vallée Oudalle/Sandouville qui lors des inondations n'ont pas pu alerter leurs proches.

Séance levée à 19h20